

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020 – Communes de plus de 9000 habitants

Déclaration d'un mandataire financier (personne physique)

(À remettre à la préfecture du domicile du candidat contre un récépissé daté ou à envoyer par lettre avec accusé de réception. Chaque candidat doit déclarer un mandataire financier unique).

(REmplir en lettres majuscules)

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Né(e) le/...../..... à

Adresse : :

Code postal: Ville:

Adresse électronique @ Tél :

candidat(e) tête de liste dans le cadre de l'élection municipale de la commune de
qui aura lieu les 15 et 22 mars 2020

Désigne comme mandataire financier pour cette campagne : Monsieur - Madame :

Nom : Prénom :

Né(e) le/...../..... à

Adresse : :

Code postal: Ville:

Adresse électronique @ Tél :

conformément aux dispositions du code électoral.

Ce mandataire agira en mon nom et pour mon compte, en réglant les seules dépenses imputables au compte de campagne, et encaissera les recettes recueillies à cet effet.

Pour lui permettre de régler les dépenses avant le dépôt du compte de campagne, je m'engage à lui verser sur un compte bancaire unique, ouvert spécifiquement à cet effet, les contributions personnelles nécessaires.

Vous trouverez ci-joint l'accord écrit de la personne désignée.

Fait à

Le.....

Signature

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020 – Communes de plus de 9000 habitants

Accord du mandataire financier

(À joindre à la déclaration du mandataire adressée au préfet par le candidat tête de liste. Copie à joindre au compte de campagne).

(REEMPLIR EN LETTRES MAJUSCULES)

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Né(e) le/...../..... à

Adresse : :

Code postal: Ville:

Adresse électronique @ Tél :

Accepte d'être le mandataire financier de Monsieur - Madame :

Nom : Prénom :

Né(e) le/...../..... à

Adresse : :

Code postal: Ville:

Adresse électronique @ Tél :

candidat(e) tête de liste dans le cadre de l'élection municipale de la commune de
qui aura lieu les 15 et 22 mars 2020

Cette fonction sera remplie en respectant les dispositions du code électoral et en particulier l'article L. 52-6. Je m'engage à ouvrir un compte bancaire spécifique et à remettre au candidat mes comptes accompagnés des pièces justificatives des dépenses et des recettes (*liste nominative des dons des personnes physiques, contributions versées par les partis politiques, contributions personnelles du ou des candidat(s), relevés du compte, copie des chèques remis à l'encaissement supérieurs à 150 euros*).

À ces comptes seront également jointes les liasses de reçus-dons, même non utilisées, que la préfecture m'aura délivrées (sur ma demande) en ma qualité de mandataire financier.

Ces comptes seront annexés au compte de campagne.

Je m'engage à clôturer le compte bancaire ouvert dès cessation de mes fonctions et au plus tard six mois après le dépôt du compte de campagne.

Dans le cas où le candidat ne déposerait pas sa candidature dans le délai imparti, je m'engage à restituer à la préfecture les liasses et à informer les donateurs que les dons pour lesquels des formules numérotées ont été distribuées n'ouvrent pas droit à un avantage fiscal, en application des dispositions de l'article 200 du code général des impôts.

Fait à

Le.....

Signature